

POINT TRAVAUX PARKING ET TRAVERSÉE DU BOURG

Malgré une météo défavorable, l'entreprise Atlantic Route a tout mis en œuvre pour maintenir la réouverture du parking dès lundi. Les nouvelles places et le marquage au sol seront finalisés ultérieurement sur des créneaux ne gênant pas la circulation. Le plateau surélevé de la route de l'Estuaire a été réalisé simultanément. Dès lundi 3 novembre, la création des écluses et la pose de la signalétique de la RD669 débuteront à l'entrée du village côté Bourg.



> CONSEIL MUNICIPAL

> DÉLIBÉRATIONS DU 27 OCTOBRE

- Mobilier archéologique communal : proposition de transfert
- Ressources humaines : modification du RIFSEEP et nouvel organigramme des services
- Salle polyvalente : modification des tarifs et du règlement intérieur
- Loyer salon de coiffure
- Aide communale au ravalement
- Marché de voirie : avenants et déclaration de sous-traitance
- Marché de rénovation énergétique de l'école : avenants
- Intégration de biens dans le domaine public
- Ilot Chardonnet : Prorogation de la convention avec l'EPFNA et accord pour diagnostics et travaux
- Budget principal : admissions en non-valeur
- Budget annexe développement économique : créance irrecouvrable (report au prochain conseil)
- Décisions modificatives budgétaires (report au prochain conseil)
- Rapports d'activité 2024 (CCB, SMICVAL, SIAEPA et SDEEG)

> ÉCOLE

> BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX

La rénovation des classes s'est achevée mi-octobre. Samedi 18 octobre, les institutrices, des élèves et leurs parents ainsi que des élus ont réaménagé toutes les classes réhabilitées. La garderie occupe désormais la classe fermée à la rentrée pour cause de baisse d'effectifs. Les enfants disposeront désormais de beaucoup plus de place pour jouer.

Les extérieurs (ravalement, pergola et mur de soutènement) prendront encore un peu de temps.



> INFO LÉGALE > PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE



Depuis le 1^{er} septembre 2025, si vous êtes en couple et que vous êtes soumis à une imposition commune, le taux individualisé est appliqué automatiquement à chacun des conjoints du foyer fiscal.

Ce taux individualisé permet ainsi à chaque membre du foyer de se voir appliquer un taux de prélèvement représentatif du niveau de ses revenus propres.

Cette réforme concerne les redevables suivants :

- les nouveaux couples mariés ou pacsés : ils se voient désormais appliquer, par défaut, le taux de PAS individualisé,
- les couples déjà mariés ou pacsés et soumis au taux foyer sont automatiquement basculés au taux individualisé, sauf option contraire de leur part durant la campagne déclarative.

Notez que ce changement ne modifie pas le montant global d'impôt dû par le couple, mais uniquement sa répartition entre les deux membres du foyer.

Pour toute question, contactez le numéro national d'assistance des Finances publiques au 0809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

> INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de la commune, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour le faire et pouvoir voter aux élections municipales les 15 et 22 mars 2026. Vous pouvez vous inscrire via le site internet service-public.gouv.fr ou en mairie.

Vous devrez vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les cas particuliers, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie (05 57 42 07 05) pour de plus amples renseignements.

Nouveau mode de scrutin pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Une réforme majeure va entrer en vigueur lors de ce scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants.

En effet, une nouvelle règle précise la validité des bulletins : pas de panachage (rayer ou ajouter des noms) sinon cela entraînera maintenant la nullité du bulletin.

Seront considérés comme nuls (et n'entrant pas en compte dans le résultat du dépouillement) les bulletins suivants :

- les bulletins comportant une mention manuscrite,
- ceux qui comportent une modification de l'ordre de présentation des candidats,
- ceux qui ne sont pas conformes aux dispositions du Code électoral (comme le nom ou la photo d'une personne qui n'est pas candidate).

Seront considérés comme valides, les bulletins suivants :

- les circulaires (professions de foi) utilisées comme bulletins,
- les bulletins entièrement rédigés à la main (si tous les noms y figurent dans le bon ordre).

> VIE ASSOCIATIVE

> LES RATS DE CAVE

> 1ER ET 8 NOVEMBRE



Stage de Bachata samedi 1^{er} novembre dans la salle polyvalente à partir de 19h puis soirée dansante. Stage + soirée : 10 € / 8 € pour les adhérents. Soirée seule : 5 €
Stage de kizomba samedi 8 novembre à 18h30 au grenier des Espaces Saquary. 10 € / pers, 18 € / couple.
Réservation : Joëlle (06 74 30 86 55) ou Françoise (06 82 11 99 82).

> ESPACES SAQUARY

> SCÈNE OUVERTE

Vendredi 14 novembre à partir de 20h. Tous les musiciens sont invités à jouer et les mélomanes à écouter.
Repas sur place possible.
Tél. : 06 95 64 06 30

> ATELIERS CHANT/VOIX

Chantons sous les nuages!

Atelier chant/Voix



Les jeudis 6, 13 et 20 novembre de 16h à 17h30, la compagnie Mata-Malam, en partenariat avec l'association Rêv'Elles, propose des ateliers gratuits et ouverts à tous (25 personnes maximum). RDV au grenier des Espaces Saquary pour ces séances d'initiation au chant, libération de la voix par des exercices de groupe, de choeur et d'improvisation ludique.
Tél. : 06 95 64 06 30

> VIE DE VILLAGE

> COMMÉMORATION

> 11 NOVEMBRE



Mardi 11 novembre, la commune rendra hommage aux combattants et aux victimes de la Première Guerre mondiale à 10h45 au monument aux morts. La cérémonie se déroulera en présence des anciens combattants et de l'orchestre d'Harmonie de Berson.

> CAVE À VINS CHAI CÉLINE

> PROGRAMME NOVEMBRE

Jeudi 6 novembre à 19h dégustation Château Haut-Canteloup* // Vendredi 14 novembre à 19 h : dégustation de terrines de La Grange des Délices Landais // Jeudi 20 novembre à 19h : Beaujolais nouveau* // Vendredi 28 novembre à 19h : soirée jeux de cartes et Trivial Pursuit.

Tél. : 06 75 61 00 92

Chai Céline
BAR À VINS

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

> LES ATELIERS DU MASCARET

> SOIRÉE JEUX

Rendez-vous vendredi 21 novembre entre 16h30 et minuit pour une soirée jeux de société. Repas sur place.
Tél. : 06 59 92 85 35

> MASCAFÉ

Les bénévoles des Ateliers du Mascaret ouvrent le Mascafé le mardi de 16h30 à 19h et le vendredi de 16h30 à 19h. Et vous accueillent le dimanche au port.

> VENTE SOLIDAIRE > AU PROFIT DE LA RECHERCHE



Du 7 au 17 novembre, préparez Noël tout en finançant la recherche. Les Canailles de Plassac organisent une vente gourmande dont une partie des bénéfices sera reversée à l'association ARSLA qui œuvre pour la recherche sur la maladie de Charcot. Passez vos commandes de chocolats et autres friandises directement auprès de Sandra au 07 86 65 52 11 ou en récupérant le bon de commande en mairie.

> LA BABYLONE

> PROGRAMME

L'association propose

- initiation au chant, à la libération de la voix par des exercices de groupe, de choeur et d'improvisation ludiques
- le chant comme vecteur de lien social, de mémoire, de plaisir et d'épanouissement.
- Apaisement des conflits internes par le chant improvisé.
- Développement de la confiance en soi

Plus de renseignements et réservations :
www.lababylone.fr



> RAPPEL

> ABANDON D'ANIMAUX

Il est strictement interdit d'abandonner des animaux. Le code pénal considère l'abandon sur la voie publique ou dans la nature comme un acte de cruauté, de même que la maltraitance animale et est puni par la loi.

Si vous êtes en difficulté pour garder votre animal, des organismes existent sur le territoire. Vous pouvez par exemple contacter Trans Amis à Campugnan au 05 57 64 73 30 ou Chats de Blaye au 06 03 35 23 17.

> TOURNÉE DES POMPIERS

> CALENDRIERS

Les pompiers vont bientôt démarrer leur tournée pour vous proposer leurs calendriers. Cette année, ce sont Mickael et Louisa de la brigade de Blaye qui frapperont à vos portes.



NOUVEAU



> GYM SENIORS

> NOUVEAU ET GRATUIT

Séniors (à partir de 60 ans), une nouvelle activité sportive vous est proposée gratuitement dans la salle polyvalente de Plassac tous les mardis de 14h à 15h.

Venez développer vos capacités physiques (force, souplesse, renforcement musculaire) et vous exercer à des disciplines sportives inattendues. Les cours se déroulant dans la bonne humeur, n'oubliez pas votre sourire !

Début des cours mardi 4 novembre.

Renseignements auprès d'Aurélien : 06 30 91 24 88

> CONCERT

> VENDREDI 12 DÉCEMBRE

L'association Sauvegarde de l'église de Plassac organise un concert donné par l'Harmonie Cars-Blaye dans l'église de Plassac à 20h30.

Le but est de finaliser le financement d'un beau projet de restauration du bas-relief « La Samaritaine » situé à l'intérieur de l'église.

Venez nombreux soutenir ce projet pour qu'il voie le jour début 2026.

> À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Samedi 1^{er} novembre : stage de bachata des Rats de Cave à 19h puis soirée dansante dans la salle polyvalente
- Jeudis 6, 13 et 20 novembre de 16h à 17h30 : ateliers chant ouverts à tous et gratuits au grenier des Espaces Saquary
- Jeudi 6 novembre à 19h : dégustation Chai Céline
- Samedi 8 novembre : stage de kizomba des Rats de Cave aux Espaces Saquary à 18h30
- Mardi 11 novembre à 10h45 : cérémonie commémorative au monument aux morts
- Vendredi 14 novembre à 19h : dégustation de terrines Chai Céline
- Vendredi 14 novembre : scène ouverte des Espaces Saquary à partir de 20h
- Jeudi 20 novembre à 19h : soirée Beaujolais nouveau Chai Céline
- Vendredi 21 novembre : soirée jeux de société aux Ateliers du Mascaret
- Vendredi 28 novembre à 19h : soirée jeux de cartes et Trivial Pursuit Chai Céline

> ÉTAT CIVIL

> DÉCÈS

Pascal RIOU, le 12 octobre, à 55 ans

Marie ARNAUD, le 13 octobre, à 99 ans

Pierre Michel RÉAUD, le 17 octobre, à 93 ans

Jeanne HUGON, née MONTBERTRAND, le 25 octobre, à 92 ans

> MARIAGE

Mathilde PARSY et Geoffrey LERY, le 4 octobre

> RENOUVELLEMENT DE VOEUX

Aurélie et Romain BOUTEVILAIN, le 25 octobre

MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE, 33390 PLASSAC

05 57 42 07 05 • MAIRIE@PLASSAC.FR

WWW.PLASSAC.FR • @PLASSAC

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 36 - 11 - 2025
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : C. Boussard / J-L. Bernard
Création : agence eden - Mise en page : Mairie de Plassac
Crédits photos : Mairie de Plassac - autres crédits.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.